



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réfugiés

Question écrite n° 19119

Texte de la question

Selon l'INSEE, la France compterait 121 340 réfugiés politiques dont les trois quarts ont moins de quarante ans. M. Michel Bouvard souhaite que M. le ministre de l'intérieur lui fasse connaître la répartition par nationalité d'origine de ces réfugiés et le suivi de ceux-ci effectué par le Gouvernement, notamment afin de s'assurer du retour dans leur pays en cas d'évolution démocratique de celui-ci.

Texte de la réponse

Sur la base des données statistiques de 1997, il a recensé 121 340 réfugiés résidant en France, dont 64,2 % ont moins de quarante ans (répartition par nationalité en annexe). Lorsque des changements fondamentaux sont intervenus dans le régime politique d'un pays, l'OFPRA peut estimer que la protection dont bénéficient les ressortissants de ce pays reconnus réfugiés ne se justifie plus en application de l'article 1 C 5 de la convention de Genève. Lors du renouvellement du titre de réfugié ou de la carte de résident - délivrée de plein droit par le ministère de l'intérieur -, la qualité de réfugié est retirée à l'intéressé. Ce retrait n'a pas d'incidence sur le droit au séjour en France, l'intéressé obtiendra un renouvellement de sa carte de résident au titre de national. La France a fait jouer cette clause en dernier lieu pour la Bulgarie et la Roumanie, les 20 juillet 1998 et 20 juin 1995, pour le Chili le 21 février 1994, pour le Cap-Vert et le Bénin le 2 avril 1992, enfin pour l'ex-Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne, le 8 janvier 1991. En 1997, 906 ressortissants étrangers ont bénéficié du programme de réinsertion aidée, programme qui peut être demandé par tout étranger invité à quitter la France. Plus de 85 % des bénéficiaires de ce dispositif étaient des étrangers déboutés du droit d'asile et les Roumains représentent plus de la moitié des allocataires avec 506 personnes (55,8 % au total). En ce qui concerne le bilan des opérations de rapatriement des ressortissants ex-Yougoslaves temporairement protégés en France, 41 personnes ont été rapatriées en 1997.

REFUGIES STATUTAIRES - ESTIMATION AU 31-12-1997

CONTINENT	Europe	Asie	Afrique	Amériques	Apatriés	Total
EUROPE	121 340					
Estonienne	23					
Croate	34					
Lituanienne	34					
Lettone	42					
Ex-Tchécoslovaquie	59					
Georgienne	81					
Hongroise	110					
Divers Europe	128					
Ukrainienne	325					
Bulgare	419					
Polonaise	423					
Russe	433					
Arménienne	455					
Albanaise	755					
Ex-Soviétique	782					
Bosniaque	873					
Roumaine	910					
Ex-Yougoslave	2 253					
Yougoslave	3 107					
Turque	12 261					
Total	24 507					
ASIE		121 340				
Tibétaine		35				
Birmanie		46				
Divers Asie		59				
Indienne		65				
Libanaise		75				
Palestienne		87				
Pakistanaise		130				
Syrienne		196				
Bangladaise		334				
Chinoise		924				
Afghane		1 236				
Irakienne		1 354				
Iranienne		3 148				
Laotienne		13 741				
Sri-Lankaise		16 023				
Vietnamienne		17 861				
Cambodgienne		22 814				
Total		78 128				
AMERIQUES			121 340			
Guatémaltèque			30			
Salvadorienne			497			
Haïtienne			2 040			
Total			3 541			
AFRIQUE			121 340			
Sierra-léonaise			20			
Djiboutienne			25			
Equato-guinéenne			26			
Sénégalaise			32			
Sud-africaine			33			
Egyptienne			35			
Burkinabée			38			
Ougandaise			43			
Gambienne			47			
Centrafricaine			61			
Malgache			69			
Camerounaise			83			
Marocaine			131			
Nigériane			131			
Maliennne			133			
Togolaise			135			
Burundaise			143			
Congolaise			146			
Libérienne			155			
Soudanaise			168			
Divers Afrique			206			
Algérienne			243			
Tunisienne			248			
Guinéenne (Conakry)			253			
Tchadienne			301			
Ethiopienne			330			
Rwandaise			417			
Somalienne			512			
Bissau-guinéenne			855			
Ghanéenne			863			
Mauritanienne			1 434			
Angolaise			1 575			
République démocratique du Congo (ex-zaïroise)			5 380			
Total			14 271			

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19119

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 1998, page 5025

Réponse publiée le : 23 novembre 1998, page 6382